



DOSSIER D'INSCRIPTION ANNÉE SCOLAIRE 2019/2020

Merci d'écrire en MAJUSCULES

Candidat (pour les parents, remplir à l'intérieur)

nom prénom(s)

né(e) le à CP..... nationalité

adresse

CP ville téléphone (domicile)

portable e-mail

n° identifiant national INE (à demander au secrétariat de l'établissement d'origine)

le candidat est-il boursier ? oui non

si oui, pensez à compléter un dossier de bourse pour le lycée auprès de l'établissement actuel de votre enfant

Etablissement précédent

nom public privé classe

adresse

Nom du chef d'établissement

Le Lycée Technologique Privé Jules Richard est un établissement privé **laïc et gratuit**, financé par la taxe d'apprentissage. La scolarité y est non-payante, à l'exception de la demi-pension, qui est **obligatoire**.



RESPONSABLES LEGAUX

situation familiale

mariés concubinage séparés divorcés veuvage

1. père mère tuteur/tutrice

nom / prénom

adresse

CP ville

téléphone (domicile) portable

e-mail (personnel)

profession téléphone (professionnel)

société CP ville

2. père mère tuteur/tutrice

nom / prénom

adresse

CP ville

téléphone (domicile) portable

e-mail (personnel)

profession téléphone (professionnel)

société CP ville

En cas d'adresses différentes, envoyer les informations et bulletins de notes aux deux parents

Oui Non

DEMANDE D'INSCRIPTION en classe de :

- Seconde professionnelle (Bac professionnel microtechniques 3 ans)
- Première professionnelle (Bac professionnel microtechniques 3 ans)
- Seconde générale et technologique (options SI / CIT)
(sous réserve de l'avis favorable du passage en Seconde générale délivré par le collège)
- Première STI2D, Sciences et Technologies de l'Industrie,
 - Innovation Technologique et Eco-Conception
 - Systèmes d'Information et Numérique
- BTS Conception et Industrialisation en Microtechniques

à, le

signature du candidat

signature(s) des parents
ou du représentant légal

Par quel moyen avez-vous connu le lycée Jules Richard ?

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> mon établissement scolaire | <input type="checkbox"/> entourage |
| <input type="checkbox"/> le CIO | <input type="checkbox"/> salons étudiants |
| <input type="checkbox"/> l'Onisep | <input type="checkbox"/> autre |
| <input type="checkbox"/> recherches internet | |

Ne rien inscrire dans ce tableau

admis BP		admis STI2D		admis autre classe	
test		mini-stage		envoi CI	
chèque de 40€		jpo		retour CI	

ACCÈS JULES RICHARD

métro

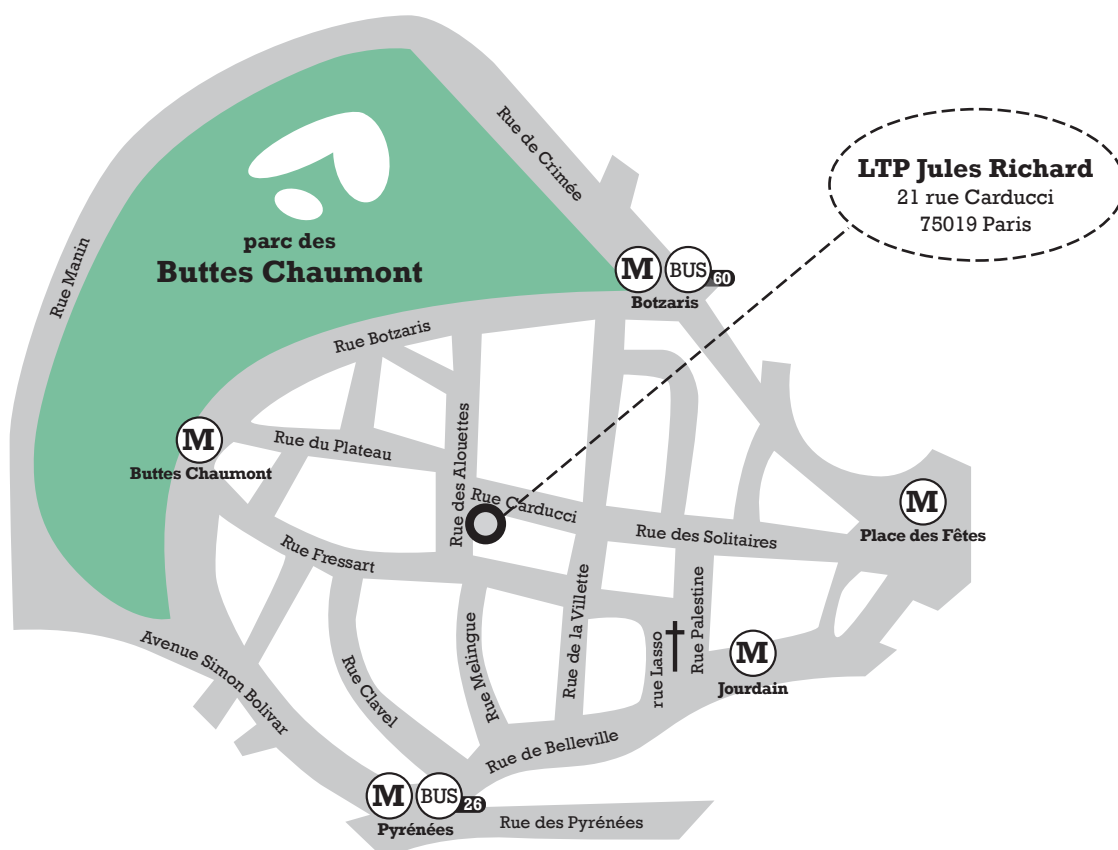
ligne 11 : Jourdain - Pyrénées - Place des Fêtes
ligne 7 bis : Buttes Chaumont - Botzaris

bus

n°60 - arrêt Botzaris
n°26 - arrêt Pyrénées

par la route

Depuis le périphérique, sortir :
Portes : Les Lilas - Pantin - Pré Saint Gervais



Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Lycée Jules Richard dans le cadre d'une inscription. Elles sont conservées pendant 5 ans et sont destinées à un usage exclusivement interne.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : secretariat@lyceejulesrichard.fr

FORMALITES D'INSCRIPTION RENTRÉE 2019

LE DOSSIER D'INSCRIPTION DOIT ÊTRE CONSTITUÉ DES PIÈCES SUIVANTES :

- Un dossier d'inscription ci-joint (remplir très soigneusement et en MAJUSCULES).
- 1 photo d'identité récente du candidat (nom inscrit au verso)
- 1 photocopie de la pièce d'identité (recto verso).
- Les photocopies des bulletins de notes de l'année précédente et de l'année en cours, à nous faire parvenir au fur et à mesure que vous les obtenez.
N'ATTENDEZ PAS D'AVOIR LES TROIS BULLETINS DE NOTES POUR NOUS TRANSMETTRE VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION.
- 40€ de frais d'ouverture de dossier (en chèque bancaire ou postal **libellé à l'ordre du LTP Jules Richard**), non remboursés en cas de désistement ou de refus de candidature.
- 1 photocopie de l'attestation de recensement (pour les élèves de nationalité française ayant 16 ans révolus)
- 1 photocopie de l'ASSR2
- 1 attestation d'assurance scolaire couvrant les activités pédagogiques extérieures à l'établissement pour l'année scolaire à venir

Les candidats à une entrée en classe de seconde (générale ou professionnelle) devront passer des tests d'aptitudes en français, anglais, mathématiques et logique. Ces tests ont pour but d'évaluer en interne le niveau des candidats. Ils sont organisés dès réception du bulletin de notes du deuxième trimestre.